

Juillet 9, Dimanche, à Saint-Jean-Baptiste, ordination à la prêtrise de M. l'abbé Adonias Sabourin.

Juillet, 9, Dimanche soir, Letellier.

10, Lundi soir, Saint-Joseph.

N. B.—La date indiquée pour les paroisses en dehors de Winnipeg et Saint-Boniface est la date de l'arrivée ; la confirmation a lieu le lendemain matin.

QUESTION DES ECOLES POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La discussion se continue au Parlement sur la clause des écoles dans l'Acte érigeant les deux nouvelles provinces.

L'Hon. Fitzpatrick, ministre de la Justice, a fait un magnifique discours pour établir le droit des catholiques à des écoles séparées et confessionnelles d'après la constitution donnée en 1875 aux Territoires. Il a déclaré que les ordonnances qui restreignent et détruisent en partie les droits des catholiques étaient "ultra vires" et, par conséquent, nulles. Cependant, la clause 16 du "Bill" que les députés ont acceptée, en principe, par une majorité de 81 votes, le 3 mai dernier, consacre le principe des écoles séparées et confessionnelles.

Ce qu'il y a de consolant dans ce vote, c'est qu'il a montré l'union des catholiques et des protestants modérés, sans distinction de partis.

Mais il y a un amendement qui propose de s'en tenir aux ordonnances déclarées nulles par le ministre de la justice jusqu'en 1901. Ce serait alors la consécration définitive du minimum de nos droits scolaires ; ce serait "une reculade devant le fanatisme". Evidemment, cette législation ne pourrait pas satisfaire les catholiques qui la subiraient forcément sans pourtant l'approuver et l'accepter comme un acte de justice.

On espère qu'il y aura un mouvement pour donner aux catholiques, au moins le plein droit d'organiser, partout où il y aura un groupe suffisant, des districts scolaires catholiques auxquels pourraient s'appliquer toute législation subséquente nous rendant nos droits aux livres catholiques et à tout ce qui constitue l'école catholique.

Sa Grandeur Mgr Legal, évêque de Saint-Albert, a fait 1100 milles pour venir rencontrer Mgr l'archevêque, le 27 et le 28 derniers et s'entendre avec Sa Grandeur sur cette grave question des écoles.